

Communiqué de presse

L'Armistice du 8 mai 1945 sera commémoré à Faverges et à Seythenex

La commémoration du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera le vendredi 8 mai. Cette année, sur décision du maire Yves Crépel, cette cérémonie sera de nouveau organisée à Seythenex.

« C'est une question qui m'a été posée en réunion publique pendant la campagne électorale et à laquelle j'ai répondu favorablement de manière spontanée et immédiate. Pour nous, membres du conseil municipal de Faverges-Seythenex, il est important de donner aux habitants de Seythenex la possibilité de se recueillir et de commémorer cette date de façon officielle, avec les élus qui les représentent. »

Cette décision, saluée par les représentants des associations patriotiques, va permettre d'organiser deux temps forts de commémoration :

- le premier à Seythenex à 10h15 - rendez-vous au chef-lieu devant le monument aux Morts,
- le second à Faverges à 11h15 - rendez-vous place Serand pour le départ du défilé.